

A LA UNE



INFOS TRAVAUX

Reconstruction de chaussée sur la RD389

Le Département du Rhône poursuit la réfection des chaussées sur notre commune.

Dans ce cadre, la **Route Départementale (RD) 389**, pour sa portion située entre la rue Charles de Gaulle au niveau de la place Carnot et le rond-point des Deux-Vignobles (rond-point situé à la sortie de L'Arbresle en direction de Lyon) va faire l'objet d'**importants travaux**.

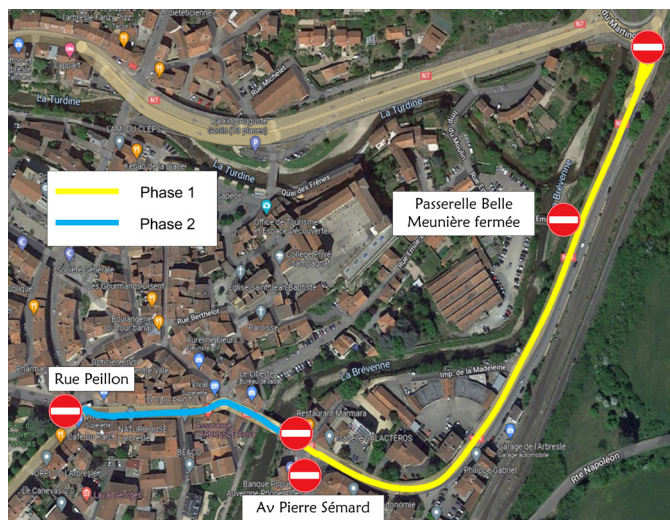
Ce chantier va se dérouler en deux phases.

Phase 1 : Du lundi 18 juillet à 7h30 au vendredi 22 juillet à 17h30 :

- la circulation sera interdite entre le rond-point des Deux-Vignobles et le pont de la Madeleine.
- le carrefour entre la RD389 et l'avenue Pierre Sémard sera fermé.

Des déviations seront mises en place :

- depuis le centre de L'Arbresle, pour rejoindre Lyon : prendre la rue Gabriel Péri jusqu'au rond-point de la Libération, puis la rue Claude Terrasse pour prendre la route en direction d'Eveux, où des panneaux "déviation" vous indiqueront comment poursuivre.
- pour rejoindre le centre de L'Arbresle, depuis le rond-point des Deux-Vignobles : suivre la RN7 (rue de Paris) puis prendre la rue Charles de Gaulle aux feux à gauche.



Phase 2 : du lundi 25 juillet à 7h30 au vendredi 29 juillet à 17h30 :

- la circulation sera interdite entre le pont de la Madeleine et le carrefour de la rue Charles de Gaulle avec la rue Peillon.

Des déviations seront mises en place :

- depuis le centre de L'Arbresle, pour rejoindre Lyon : prendre la rue Gabriel Péri jusqu'au giratoire de la Libération, prendre ensuite la rue Claude Terrasse puis redescendre vers la gare pour rejoindre l'itinéraire habituel.
- pour rejoindre le centre de L'Arbresle, depuis le giratoire des Deux-Vignobles : suivre la RN7 (rue de Paris) puis prendre la rue Charles de Gaulle aux feux à gauche.

Pour en savoir plus et consulter le détail des plans des déviations, rendez-vous sur www.mairie-larbresle.fr

Ces travaux ont été prévus en été, pendant les vacances scolaires, de façon à impacter le moins possible les usagers. Ils se dérouleront en journée et toute la signalétique nécessaire pour l'indication des déviations sera prévue et mise en place.

L'accès piéton aux commerces, entreprises et services situés sur la voie en travaux sera maintenu.

Les riverains devront prévoir de stationner leurs véhicules en dehors de la zone de chantier.

Nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension pendant la durée de ce chantier contraignant.

Gilles PEYRICHOU, Adjoint aux grands travaux

ZOOM SUR

Oui, nos ronds-points ont des noms !

Le rond-point des Deux-Vignobles, c'est celui qui est situé à la sortie de L'Arbresle en direction de Lyon.

Le rond-point de la Libération, c'est celui qui est positionné à la sortie de L'Arbresle côté Sain-Bel.

Dates des travaux : **18 au 29 juillet 2022**

Coût total de l'opération : **300 000 euros TTC**

Financement : **100 % Département du Rhône**

Entreprises :

IEFFAGE ROUTE (Savigny) pour les enrobés.

PROXIMARK (Irigny) pour la signalisation horizontale.

Bloc-notes

Fermetures estivales

- **La mairie** : les samedis matin du 16 juillet au 13 août inclus (reprise le 20 août).
- **La médiathèque** : du samedi 6 août au soir au lundi 22 août.
- **La halte-Garderie Pause Tendresse** : du lundi 25 juillet au lundi 22 août.

Séance du Conseil municipal

Le Conseil Municipal se réunira **lundi 4 juillet à 19h en salle du conseil (entrée côté terrasse).**

Il s'agit d'une séance publique à laquelle vous pouvez assister.

Avis aux jardiniers

Par souci de bon voisinage, nous vous remercions de bien vouloir respecter les horaires d'utilisation des tondeuses et autres engins à moteur, fixés par arrêté préfectoral n°2015-200 du 27 juillet 2015, à savoir du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Conseiller Numérique

Vous souhaitez être sensibilisé aux enjeux du numérique ou être accompagné dans son usage au quotidien ? Prenez rendez-vous avec le conseiller numérique de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle (CCPA) au 04 74 01 68 90.

Plus d'information : www.paysdelarbresle.fr

C'EST L'ÉTÉ !

Canicule : prenez vos précautions !

Personne isolée, âgée, fragilisée, inscrivez-vous sur le registre des personnes vulnérables.

Lors de l'activation du plan canicule ou tout autre plan d'alerte, ce dispositif permet au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de L'Arbresle d'offrir une écoute, s'assurer que tout va bien et déclencher une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux si nécessaire.

Pour en savoir plus : www.mairie-larbresle.fr



Tranquillité vacances

Partez sereinement !

Si vous vous absentez pendant les mois de juillet ou août, les services de police municipale ou de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller

votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Pour bénéficier de ce service, complétez le formulaire disponible en mairie et sur www.mairie-larbresle.fr.

Moustique tigre

Ce moustique particulièrement nuisible est implanté dans le Rhône.

S'il est porteur de ces virus, il peut transmettre la dengue et le chikungunya.

Pour lutter contre ce moustique, il faut COUVRIR, JETER, VIDER tous les récipients pouvant contenir de l'eau.

Comment le reconnaître ?

- par sa coloration noire et blanche et sa petite taille (5 à 7 mm).
- Il pique le jour et se déplace peu.

Si vous pensez avoir vu un moustique

tigre, effectuez un signalement sur www.signalement-moustique.fr, accompagné d'une photo.

N° vert : 0 800 869 869.



EN BREF ET EN IMAGES

Plus de photos sur www.facebook.com/mairielarbresle.fr

L'Arbresle plage : sur les pavés, le bonheur de se retrouver !

Jeux, lecture, sport, musique, danses, théâtre... Juin a été rythmé de beaux moments de convivialité à L'Arbresle !





L'Arbresle, terre de sport !

En début d'année, L'Arbresle a été promue « Terre de Jeux 2024 ». Avec cette distinction, elle s'engage, comme toutes les collectivités labellisées, à promouvoir les Jeux olympiques et paralympiques et le sport en général auprès de ses habitants.

Les activités sportives se portent bien sur la commune et leur dynamisme a permis à certains de se distinguer lors de compétitions :

- Philippe Monnet du **Dojo Sento Furi** est champion de France de kick boxing dans sa catégorie.
- L'équipe senior masculin du **HBCPA (handball)** monte en pré-nationale.
- L'équipe des U15 du **BCA (cap basket)** a décroché le titre de champion de ligue régionale 2, le club a été labellisé club formateur masculin 3 étoiles.
- **Le judo** a qualifié un judoka pour les championnats de France.
- **EOL (athlétisme)** a brillé avec ses athlètes participant aux 24h de course de Brive-la-Gaillarde, avec 3 médailles d'argent :
 - Aurélie Bouvy, Vice-championne de France M2 159km686 ;
 - Armelle Crozier, Vice-championne de France M3 181km099 ;
 - Jean-Marc Lenne, Vice-Champion de France M6 190km467.
- Le **collège Champagnat** a emmené une équipe de filles aux championnats de France UGSEL.

Bravo à tous ces champions et à leurs dirigeants... et à tous les sportifs arbreslois !

L'élaboration du Projet Sportif Local (PSL) arbreslois est en cours.

Cet outil permet d'identifier les besoins et les évolutions des pratiques du sport sur un territoire donné.



Afin de bien identifier ces besoins, nous avons besoin de vos retours !

Vous pouvez les exprimer par le biais du **questionnaire ci-joint**.

Nous attendons vos réponses par mail à contactmairie@mairie-larbresle.fr, directement en ligne sur https://bit.ly/PSL_LArbresle ou en déposant votre questionnaire complété à l'accueil de la mairie.

Les résultats seront analysés par le comité de pilotage du PSL, composé de tous les acteurs concernés.

Cette démarche vous intéresse, vous souhaitez rejoindre ce comité de pilotage ? contactez la mairie : contactmairie@mairie-larbresle.fr ou par téléphone au 04 74 71 00 00.

En attendant, nous vous donnons rendez-vous au forum des associations le 3 septembre ! **Sportez-vous bien !**

Zoom : nos cantines solidaires

La mairie de L'Arbresle est engagée depuis longtemps dans la lutte contre le gaspillage alimentaire dans ses restaurants scolaires.

Cela passe par un suivi rapproché des commandes de repas, des portions adaptées et une sensibilisation constante du personnel et des enfants.

Malgré ces efforts, il y a parfois des surplus ! Depuis avril, la commune et le Secours Populaire se sont associés pour éviter que ces denrées alimentaires ne soient perdues.

Dans le respect de la chaîne du froid et des dates limite de consommation, la mairie les offre à l'association, qui les propose à ses bénéficiaires.

Une façon solidaire et citoyenne de lutter contre le gaspillage !



L'Arbresle Demain

On se fait la bise ?

Un budget minimum, beaucoup d'inventivité, de débrouillardise et d'huile de coude... cette première édition de L'Arbresle-Plage était un pari autant qu'un test. Canicule, pluie, grêle, orage, on aura tout eu. Ce qu'on retiendra : des ribambelles de bambins dans un bac à sable géant. Leurs parents, détendus dans des lectures devant une drôle de cabine de plage. Des familles heureuses de partager un jeu de société ou un cornet de frites. Des amis ravis de s'offrir une bière locale ou de danser un rock. Des discussions, des rencontres, des retrouvailles, des gestes sortis de l'oubli : "On se fait la bise ou non ?" Venus de tous les quartiers, de toutes les écoles, vous étiez très nombreux, au fil de ces 12 jours, à vous retrouver sur la plage de la République... beau symbole ! Comme quoi, vivre ensemble peut (re)commencer autour d'un bac à sable. C'était notre pari, nous sommes fiers de l'avoir remporté. Le groupe majoritaire larbresledemain@framalistes.org

L'Arbresle Atouts Cœur

Texte non parvenu dans les délais.

L'Arbresle Ecologique et Solidaire

Les élus du Département du Rhône avaient voté une subvention pour la mise à disposition d'éducateurs qui allaient discuter avec des jeunes de notre commune, proposaient des animations et assuraient une présence dans les chantiers jeunes. Cet accompagnement permettait de proposer des réponses à leurs difficultés. Hélas, ce financement a été supprimé dans le dernier budget. Nous souhaitons qu'une solution alternative puisse être trouvée pour y remédier.

Les familles françaises et arbresloises souffrent de l'inflation spéculative des prix de l'alimentation et de l'énergie. Au niveau communal, nous ne pouvons pas décréter le blocage des prix ou l'augmentation du SMIC et des salaires. Toutefois, lors du dernier Conseil Municipal, notre groupe a proposé qu'une prime exceptionnelle soit versée aux agents communaux. Cette proposition n'a pas été retenue.

Bises ensoleillées, écologiques et solidaires !
Caroline Faye et Sébastien Majerowicz
(larbresleentransition@framalistes.org)

Bloc-notes

26^e Forum des Associations

RDV samedi 3 septembre à la salle Claude Terrasse.

Ce forum vous permettra de découvrir la diversité des associations de la commune mais également d'obtenir des renseignements sur des activités de loisirs, sportives, culturelles ou autres.

Sortir en juillet et en août

ASSO. & MANIFESTATIONS

MÉDIATHÈQUE

★ Du 1^{er} au 23 juillet

Les chevaliers prennent d'assaut la médiathèque !

Exposition "Seigneurs, chevaliers et damoiselles"

Conquête des châteaux, ordre des chevaliers de la table ronde, vie quotidienne, légendes et croisades... Retournez vers le passé avec cette exposition qui vous plongera dans l'atmosphère de l'époque médiévale !



★ Samedi 2 juillet

Des ateliers blasons seront proposés aux jeunes princesses et chevaliers !

Plus d'informations auprès de la médiathèque !



★ Tous les mercredis dès 16h

Bibliothèque hors les murs

Parc du Chambard (salle du Chambard par mauvais temps)
Venez lire ou écouter des histoires !



★ Vendredi 8 juillet à partir de 19h

Soirée jeux de la ludothèque la Ronde des Jeux

Entrée gratuite et ouverte à tous !



SAISON CULTURELLE

samedi 9 juillet à 20h | centre-bourg de Bully

“concert
festif”

Kompa Doudou Chéri & Auto-Reverse

Une soirée de concerts entre ambiance cadencée, aux couleurs des plages ensoleillées et retour vers les années 80 !



Entrées - plein tarif : 10 € / tarif réduit : 8 € / abonnement : 7 €

Places en vente sur <https://billetterie-larbresle.mapado.com>
ou à la Médiathèque de L'Arbresle.

★ Du 1^{er} au 3 juillet

"Les Chevaliers de L'Arbresle"

L'association MERCI organise une grande fête médiévale les 1, 2 et 3 juillet à L'Arbresle.

Pour consulter le programme et réserver vos places pour les spectacles, banquets, concerts rendez-vous sur <https://merci69.fr> ou à l'Office du tourisme du Pays de L'Arbresle



★ Vendredi 8 juillet à 17h30 - av. de la Paix

Fête des Plats 2022

Organisée par le collectif d'habitants du Chambard et l'EVS Espace Charlet (MJC de L'Arbresle) avec le soutien de la mairie et les AJD. Au programme : animations multiples, atelier graff, karaoké et bien sûr bonne humeur entre les habitants. Chacun est invité à apporter un plat salé ou sucré à partager.

Contact : 07 81 00 88 70 ou espace.charlet@mjc-larbresle.fr



★ Lundi 11 juillet à 14h - hôtel du Terminus

Café des Aidants de l'AAPHTV

« Aider un proche au quotidien, entre amour et devoir »

★ Jeudi 14 juillet à 11h - parc du Souvenir Français

Cérémonie de célébration de la Fête Nationale

★ Samedi 16 juillet et 6 août de 9h30 à 12h

Visites-apéritif : mille ans d'histoire, L'Arbresle à travers les siècles

Avec les Amis du Vieil Arbresle et en coopération avec l'Office de Tourisme, laissez-vous guider dans le centre historique de L'Arbresle où de nombreux monuments relatent un millénaire d'histoire entre Brévenne et Turdine, de la place forte médiévale à la cité industrielle.

Visite guidée & apéritif : 9,80 € par personne.

Réservation obligatoire auprès de l'Office de Tourisme



★ Jusqu'au 30 septembre - Espace Découverte OT

Exposition "La Vigne et le vin en Pays de L'Arbresle"

ÉVÈNEMENT

Fête Nationale !

Rendez-vous mercredi 13 juillet à partir de 19h à la caserne située route d'Eveux pour le bal des pompiers !

Le feu d'artifice sonorisé offert par la commune de L'Arbresle sera tiré à 22h45 dans le parc des Chenevières !

Pour en savoir plus :
www.mairie-larbresle.fr



Commune de
L'ARBRESLE